

Chères collègues, Chers collègues,

Sous l'impulsion de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB), le SATESE 37 a décidé, dès 2001, de s'engager dans un projet de « Démarche Qualité », à l'instar d'autres SATESEs du bassin.

Pendant près de 20 ans, notre syndicat s'est attaché à répondre au mieux aux exigences de la norme ISO 9001 et ce, dans le but d'améliorer chaque jour ses performances et d'accroître ainsi la satisfaction de ses adhérents, usagers et partenaires.

Chaque année, l'ensemble de l'équipe s'est soumis à l'épreuve de l'audit externe et a systématiquement obtenu le renouvellement de la certification. Les points forts relevés ont alors été un succès de l'équipe, les éventuelles remarques ou non conformités, des axes de progression.

Le contexte qui entoure actuellement le SATESE 37 est en pleine (r)évolution et notre syndicat se doit d'être à la hauteur des nouveaux enjeux qui se présentent à lui.

Avec l'expérience acquise durant 20 ans de démarche qualité et la maturité de son organisation, le SATESE 37 est en mesure aujourd'hui de se lancer un nouveau défi.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est une démarche qui vise à intégrer les enjeux du développement durable, à moyen et long terme, dans la vision et la stratégie d'une organisation.

La norme ISO 26 000 constitue le cadre de référence en la matière et définit le périmètre de la RSE autour de 7 questions centrales : gouvernance de l'organisation, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs (adhérents ou usagers), communautés et développement local.

Des questions qui, finalement, ont toujours été au cœur des préoccupations de notre syndicat.

Le renouvellement récent de notre exécutif pourrait être l'élément déclencheur de ce nouveau et ambitieux projet.

Joël Pélicot
Président du SATESE 37

Malgré un début d'année perturbé par la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, l'Assemblée délibérante a fixé, lors du Comité Syndical du 22 juin dernier, la Politique et les objectifs pour 2020. En ce mois de décembre, il est possible d'en tirer un bilan, au travers de quelques objectifs « marquants » de cette année.

■ L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICE

• La réponse aux sollicitations

En 2020, le SATESE 37 a décidé de poursuivre sa **campagne de réhabilitation** des installations d'assainissement non collectif, avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB). Les usagers, dont le dispositif a été considéré comme « éligible », ont ainsi pu bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 2 550 euros pour réhabiliter leur installation non conforme.

Par ailleurs, à plusieurs reprises durant l'année, le syndicat a été sollicité par des collectivités adhérentes pour mettre en place une nouvelle prestation : le **contrôle de branchement** au réseau d'assainissement collectif. Durant le second semestre, l'équipe a étudié les modalités juridiques, techniques et financières, dans le but de répondre à cette demande qui, par ailleurs, s'avère être une obligation réglementaire (article L2224-8 du Code

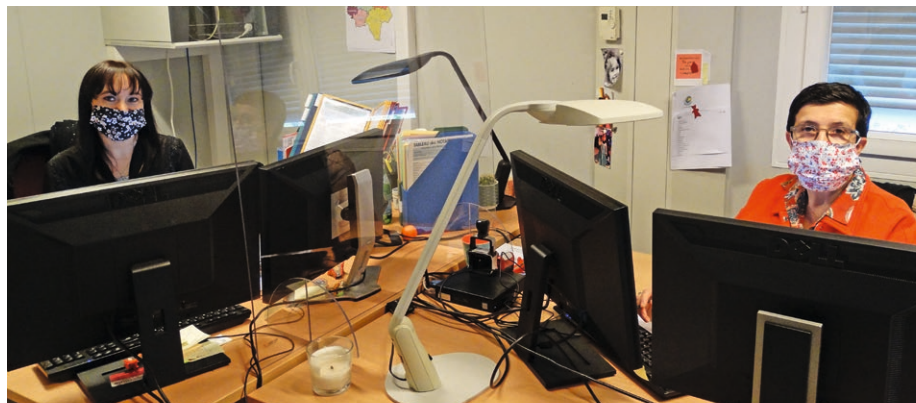
Général des Collectivités Territoriales). Enfin, le SATESE 37 s'est une nouvelle fois donné les moyens de fournir aux interlocuteurs du syndicat un **accueil téléphonique de qualité** en mettant en place un suivi régulier des appels et ce, malgré un contexte sanitaire complexe.

• L'élargissement du « catalogue »

L'an passé, le SATESE 37 avait proposé à certaines collectivités de réaliser un diagnostic des « eaux usées non domestiques » dans les installations viticoles situées sur leur territoire. Dans la continuité de cette initiative, le syndicat a assuré en 2020 un **suivi des rejets d'effluents** sur ces mêmes installations, afin de contrôler le respect des niveaux définis par la réglementation. Plus de 20 installations ont ainsi fait l'objet d'une vérification. À cela s'ajoute également un **diagnostic initial** réalisé sur 30 nouveaux établissements.

Le SATESE 37 a également élargi son catalogue en proposant aux adhérents qui le souhaitaient de les accompagner dans la mise en œuvre de leur **schéma directeur d'assainissement**. L'objectif de cette mission : accompagner les collectivités durant la phase de « consultation » (notamment lors de l'analyse des offres), puis assurer un suivi technique de la prestation réalisée par le candidat retenu. ▶▶

Vanessa Guerrero et Frédéric Barrier, chargées notamment de l'accueil téléphonique.





• L'adaptation aux territoires

Dans le cadre de sa campagne de réhabilitation, le SATESE 37 a organisé cette année 3 permanences (la Chapelle-Blanche-Saint-Martin le 18 juin, Montrésor le 26 juin et Preuilly-sur-Claise le 3 juillet), afin de renseigner et d'accompagner les usagers souhaitant se lancer dans les opérations groupées en ANC.

Conformément à la demande exprimée par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST), le syndicat a décidé d'adapter ses pratiques pour une optimisation de la saisie des données recueillies sur le « terrain » (Cf. § La démarche d'optimisation).

► L'EFFICIENCE DU SYNDICAT

• La renégociation des contrats

Le SATESE 37 a renouvelé durant l'été son parc de téléphones mobiles, afin de permettre aux technicien(ne)s de disposer de smartphones. Si cette évolution a entraîné un coût supplémentaire pour le syndicat (coût des téléphones, montant des forfaits...), elle a tout de même permis d'éviter le renouvellement et la gestion de certains matériels (appareils photos, GPS...). De plus, cette démarche a été entreprise dans le but de permettre, à terme, aux agents sur le « terrain » de se connecter à distance au réseau du syndicat.

Les conventions « assurance statutaire » et « service de médecine préventive », établies respectivement en 2017 et 2018 avec le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire (CDG 37), arrivent à leur terme à la fin de l'année 2020. Il est envisagé le renouvellement de ces conventions à compter du 1^{er} janvier 2021. Ces 2 points sont inscrits à l'ordre du jour du Comité Syndical de décembre.



• La démarche d'optimisation

Le SATESE 37 s'est engagé une nouvelle fois dans une optimisation de ses pratiques, en procédant notamment à une évolution de NEPTUNE, son logiciel

métier « assainissement collectif », dans le but d'échanger certaines données techniques avec la CCLST.

• L'environnement de travail des agents

Suite à l'audit ergonomie « bureau » réalisé en partenariat avec le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire (CDG 37), le SATESE 37 a procédé en 2020 à l'acquisition de matériels informatiques complémentaires (écrans d'ordinateurs, stations d'accueil...), chargés de faciliter le quotidien des agents.

Dans le cadre de la diffusion d'une culture commune en matière de sécurité civile, le Président de la République a défini un objectif de 80% de la population formée aux gestes de premiers secours avant la fin du quinquennat. Pour participer à la mise en œuvre de cet objectif, les employeurs publics ont été appelés, par circulaire interministérielle du 2 octobre 2018, à mettre en place des plans de sensibilisation et de formation de leurs agents, afin que 80% de ces derniers soient capables de pratiquer les gestes qui sauvent avant le 31 décembre 2021. Une première session a été dispensée, dès cette année, à 8 agents du syndicat.

► LA PROMOTION DES VALEURS

• La consolidation des relations

En s'appuyant sur Christelle MINDRENBOURRY, Chargée des Relations avec les Territoires, le SATESE 37 a une fois encore privilégié le renforcement de ses relations avec les collectivités adhérentes, comme non adhérentes. Au travers des multiples rencontres, le syndicat a pu mieux faire connaître son offre de services et recueillir les potentiels besoins des collectivités en matière d'assainissement.

Grâce au Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (CD37), le syndicat a été invité cette année à participer à la mise en œuvre du projet de Système d'Information Géographique (SIG) départemental, piloté par l'Observatoire de l'Économie et des Territoires du Loir-et-Cher.

• L'écoute

Dans le cadre de sa démarche Qualité, le SATESE 37 est resté à l'écoute des évaluations, commentaires et réflexions formulés par ses adhérents. Ce processus, véritable pilier de la performance du syndicat, s'est réalisé au travers de la classique



Formation aux premiers gestes de secours.

écoute « au fil de l'eau » issue des retours quotidiens (entretiens téléphoniques, échanges sur le terrain...). Il s'est concrétisé également via des enquêtes ponctuelles réalisées au terme des prestations.

• La communication

Dans le cadre de sa fonction de Chargée des Relations avec les Territoires, Christelle MINDRENBOURRY a élaboré une plaquette de présentation avec un double objectif : présenter le SATESE 37 (notamment son offre et ses missions) et valoriser plus généralement l'image du syndicat. Cet outil s'avère particulièrement utile lors des différentes rencontres avec les représentants des collectivités.

Enfin, en cette année de renouvellement des exécutifs (élections municipales), le SATESE 37 a mis à disposition des membres du Comité Syndical un guide du délégué permettant à ces derniers de mieux appréhender la fonction au sein de notre syndicat.

Pour en savoir plus...
Contact: Rodolphe ROUAULT



CALENDRIER DES PROCHAINS COMITÉS SYNDICAUX

Lundi 15 mars 2021

À la Maison des Sports
de Parçay-Meslay, à 14h30 précises

www.satlese37.fr

Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire

ZA n°1 du Papillon, 3 rue de l'Aviation, 37210 PARCAY-MESLAY

Tél. 02 47 29 47 37 - Fax 02 47 29 47 38 - satlese37@satlese37.fr

Directeur de publication : Joël Pélicot - Rédaction : Brigitte Dupuis, Rodolphe Rouault -

Conception/montage : EFIL Communication - www.efil.fr - ISSN : 2114-0545



Imprimé par un imprimeur labellisé IMPRIM'VEERT®
PEFC / 10-32-2667
PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT